

# ATELIERS D'ANALYSE DE SITUATIONS

| Réf.         | Modalité                                                            | Effectif                    | Tarif          |
|--------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|
| <b>ACC-3</b> | <b>Présentiel ou<br/>distanciel synchrone<br/>(visioconférence)</b> | <b>2 à 8 participant·es</b> | <b>170 €/h</b> |

L'Atelier des Pratiques et les établissements d'accueil mettent à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public en situation de handicap.  
Si besoin d'une aide technique pour le suivi de l'intervention, nous contacter.

## PRÉAMBULE

Les ateliers d'analyse de situations constituent un outil qui s'appuie sur la mise en valeur et la mise au travail de l'expérience des professionnels d'une équipe, de leurs compétences et de leurs questionnements. Le processus d'analyse en jeu dans ces séances de travail est collectif et interactif. En termes de résultats concrets et mesurables, les ateliers d'analyse de situation favorisent la cohérence et l'harmonisation des pratiques d'une équipe qui va construire, au cours des séances, de nouveaux modes d'organisation des échanges interpersonnels.

Apparaîtront après coup, au sein des instances de travail en équipe, une redéfinition des règles d'échanges, une production conjointe d'une identité de groupe et une production de méthodologie permettant l'élaboration de changements au plan des pratiques de travail. L'analyse étant axée sur une situation d'accompagnement et ou de soin préalablement identifiée par l'équipe.

Utilisés comme outil de professionnalisation des personnes et des activités, la compétence qui tend à être renforcée chez les professionnel·le·s qui bénéficieront de ces ateliers d'analyse est celle qui permet d'inscrire dans l'accompagnement du quotidien les différentes étapes suivantes de la démarche d'analyse :

- Observations et diagnostic
- Exposé de la problématique
- Hypothèse explicative et pistes de travail
- Évaluation des actions

## OBJECTIFS

- Comprendre la démarche d'analyse de situation et questionner sa pertinence dans son accompagnement.
- Transformer les actions individuelles en savoirs partagés et produire de nouveaux savoirs collectifs pour l'action.
- Prendre en compte et analyser les mouvements contextuels et environnementaux sous-jacents aux pratiques d'accompagnement.

## PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

## CONTENU

S'appuyant sur les situations de travail spécifiques au secteur social, médico-social et sanitaire, les ateliers d'analyse de situations s'articulent autour des dimensions de travail suivantes :

- Proposition d'un espace d'échanges et de réflexion afin de permettre une prise de distance par rapport à une situation d'accompagnement ou de soin.
- Facilitation de la compréhension des situations rencontrée sur le terrain, dans la relation avec les personnes accompagnées et dans la relation avec leur environnement familial, social, affectif...
- Soutien à la construction d'une « culture » d'équipe basée sur le respect, la cohérence et la cohésion des pratiques.

Il s'agit de :

- Développer la complémentarité des connaissances et des compétences pluri-professionnelles, réunir et analyser les observations réalisées sur le terrain.
- Faire émerger un questionnement sur une situation problématique vécue par un ou plusieurs professionnels ou sur des besoins particuliers exprimés explicitement ou implicitement et explorer des pistes d'accompagnement adaptées à cette situation.

## MODALITÉS ET ORGANISATION

La séance est préparée en amont par l'équipe à l'aide d'un document préparatoire qui sera transmis à l'intervenant au minimum 15 jours avant sa venue ou lors de son intervention en visio-conférence. Le document préparatoire permet à l'équipe de transmettre à l'intervenant-e le sujet qu'elle souhaiterait traiter lors de la séance de travail à venir.

La transmission par l'équipe du document préparatoire à l'intervenant constitue la demande d'intervention. Les interventions sont effectivement déclenchées à la demande des équipes. Un rythme et un nombre de séances maximum seront préalablement pré-établis en amont, ainsi qu'un accord sur les jours d'intervention possibles.

Le mode de travail pédagogique s'appuie essentiellement sur un accompagnement méthodologique dans l'analyse de situations de terrain rencontrées par les participants. Des apports théoriques, en lien avec les problématiques avec les situations étudiées, jalonnent les différents temps de travail.

La durée de travail d'une séance est de 2 heures.

## INTERVENANT·ES

Intervenant·es membres de la plateforme de l'Atelier des Pratiques.

## NOUS CONTACTER

02 56 61 01 94

organisation@atelierdespratiques.fr

www.atelierdespratiques.fr

Date version : 25/09/2026